



abus de pouvoird'un gendarme

Par **langevert1**, le **24/06/2011** à **01:51**

mon fils de 20 ans,une nuit était dans une automobile avec 3 autres collègues,le chauffeur du véhicule ne possédait pas de permis de conduire quand une voiture de gendarmerie s'interpose pour un controle.pris de panique le conducteur ne s'arrete pas,commence alors une course poursuite dans le village,jusqu'a l'arret et la fuite en courant des 4 jeunes.les gendarmes a leurs, talonds,mon fils à ce moment là chute et est neutralisé au sol,il n'a pas d'arme et ne se rebelle pas mais il est roué de coup,avant et après avoir été menotté avec des menace verballes en plus.mon fils se retrouve en garde a vue et est relaché s'en avoir était emmené au urgence alors qu'il avais une entorse à la cheville,une entaille au genoux des trace de matraque sur le corps ainsi qu'a l'arquade et le tympan d'une oreille perçé,pensez vous que je peux attaquer le gendarme et par quel moyen,merci

Par **Domil**, le **24/06/2011** à **02:32**

Vous non, votre fils, majeur, oui et en voyant un avocat avant